

LE VAUDIOUX

Localisation

Près du point-à-bascule

Actuellement, au centre du village, au carrefour de la rue de la Cloche et de la rue principale

Sources et archives :

Archives départementales du Jura, R580

Clichés

Colette Gaudillier

Description

Obélisque avec pyramidion sur socle. Il est orné de trois couronnes d'immortelles sur trois faces (les deux faces latérales et la face donnant sur la route). Cette dernière porte sur son socle l'inscription. La barrière entourant le monument ne comporte pas d'éléments militaires.



Auteurs

Louis Braud, architecte à Arbois

Entreprise : Emile Rosset, sculpteur et marbrier à Arbois

Inscription

LA COMMUNE DU VAUDIOUX
A SES ENFANTS
MORTS POUR LA FRANCE

Défunts

Au-dessus de cette inscription les noms, prénoms, lieu de décès sont inscrits sur une plaque.

1914-18 : 11

1914 : 1 (34 ans)

1915 : 4 (19 - 18-26-20 ans)

1916 : 3 (38-27- 33 ans)

1917 : 3 (23-31-21 ans)

1918 : 1 (21ans)

Population

1911= 209 habitants

1921 =175 habitants

Historique de la réalisation

28 mars 1920 : le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'érection d'un monument projeté près du pont à bascule, pour honorer les 11 enfants du Vaudioux morts pour la patrie

Louis Braud est choisi comme architecte d'un monument que doit réaliser Emile Rosset. Le projet nécessite 1,428m³ de pierre de Villebois rendue à pied d'œuvre, 2,77m³ de pierre tendre de Savonnières ; marches en pierre de taille de Villebois, plaque en marbre de 15 mm d'épaisseur scellée avec rosaces en bronze, palme en bronze de 0,55 m de longueur ; plus-value pour porte et serrure avec clé, 55 lettres en relief et 200 dorées en creux.

19 mars 1921 : l'architecte Braud propose un devis supplémentaire de 3 475,95 F, devis accepté par le conseil municipal le 22 mai 1921, pour fouilles supplémentaires (vu la nature du terrain, une fouille d'une profondeur supplémentaire d'un m est jugée nécessaire, et il est indispensable de réaliser une tranchée pour l'évacuation de quelques filets d'eau avec au fond de cette tranchée des pierres concassées pour drainage) et l'exécution d'un radier général au mortier de chaux lourde dans les fouilles supplémentaires, et pour fourniture et pose d'une barrière en fer demi rond d'un modèle autre que celui prévu, remplacement de la plaque de marbre prévue par une plaque en granit, ce qui fait passer le coût du monument de 1 0991,70 francs à 14 270,90 F.

2 juin 1921 : approbation du devis par le préfet, auquel Emile Rosset s'adresse le 22 février 1922 pour lui demander le retrait de cautionnement de garantie versé le 25 mai 1920 F

26 juin 1921 : réception du monument

5 février 1922 : approbation par le conseil municipal du décompte présenté par Braud

Inauguration : ?

Financement

Subvention de l'Etat : 1 747,65 F

Coût total : 14 270,90 F

Autres traces mémorielles

néant